

CRISE COVID : LES INTÉRIMAIRES ONT PAYÉ UN LOURD TRIBUT

Nos tracts sont habituellement consacrés à la communication de nos actions et revendications syndicales. Aujourd'hui, nous souhaitons commencer par une pensée pour les salarié.e.s intérimaires et CDI Intérimaires, en mission durant cette crise du Covid-19. Lorsque la France entière était confinée, à l'abri des risques de contamination, des milliers d'intérimaires n'ont eu d'autre choix que d'aller travailler, ils/elles ont payé un lourd tribut à la crise : plusieurs sont tombé.e.s malades, plusieurs ont perdu la vie. La **CGT Manpower** leur transmet ainsi qu'à leurs familles toute notre solidarité de classe et toute notre compassion.

Durant cette crise sanitaire, nous l'avons constaté : Manpower a fait main basse sur nos CP et nous a imposé la prise de RTT durant la période de confinement ! Les agences ont tardé à fournir les attestations nécessaires aux paiements des arrêts maladie / garde d'enfants, provoquant ainsi des retards de remboursements de la Sécu pour des milliers d'entre nous ! Durant cette période, vous avez été nombreuses et nombreux à nous contacter et solliciter notre soutien. Et la **CGT Manpower** vous a répondu, soutenu, et à fait rétablir vos droits.

Merci pour votre confiance, et pour les témoignages transmis sur vos conditions de travail. Fidèles à vos nombreuses revendications sur le sujet, la **CGT Manpower** a demandé à la direction le versement d'une Prime Exceptionnelle Pouvoir d'Achat : Manpower n'a pas daigné répondre à nos demandes !

Aujourd'hui l'activité économique reprend lentement, mais combien d'entre nous se retrouvent sans mission et subissent des pressions de Manpower pour démissionner, ou accepter de signer une rupture de leur contrat CDI ? Encore une fois, nous, les salarié.e.s intérimaires, sommes les premier.e.s touché.e.s par la baisse de l'activité, et nous sommes lourdement impacté.e.s.

Avec la reprise de l'activité économique, les patrons entendent nous faire payer la crise et leurs incompétences en nous faisant culpabiliser. Ils exigent que nous travaillions plus pour rattraper les pertes dues à leur mauvaise gestion de la crise du Coronavirus : c'est bien la preuve que SANS NOTRE FORCE DE TRAVAIL, ILS NE SONT RIEN. Soutenus par le gouvernement, les patrons de l'Intérim exigent à

présent de faire sauter les derniers verrous réglementaires au nom du plan de relance du secteur. **Nul doute qu'ils tenteront de maintenir les dérogations en matière de droit du travail et les mesures d'exceptions ordonnées durant la crise Covid19, pour casser les droits des salarié.e.s !**

Aujourd'hui, à la « sortie » de cette pandémie, comme demain pour reconstruire notre société, nous sommes devant une alternative simple et vitale pour les Salarié.e.s, le Peuple et la Société. Soit, nous laissons le gouvernement approfondir encore, la politique qui nous a mené à la situation d'aujourd'hui...et pour l'immense majorité d'entre nous, salarié.e.s intérimaires, CDI intérimaires, se sera toujours plus dur... Soit, nous prenons résolument et clairement, sur chaque question, le parti du travail, du salariat, donc du rassemblement pour la défense et l'amélioration de nos droits individuels et collectifs. C'est ainsi que nous allons pouvoir commencer à avancer et reconstruire notre société. À la **CGT Manpower** nous refusons qu'à cause de la précarité, les salarié.e.s intérimaires et CDI Intérimaires servent de chair à profit du capital.

Face à cette perspective, la CGT Manpower est présente : de nouvelles mobilisations se préparent, en particulier contre la réforme des retraites et la réforme de l'Assedic actuellement en discussion. Nous serons là, toutes et tous ensemble pour faire face ! La **CGT Manpower** est à vos côtés et à votre écoute.

Si vous êtes victimes de pratiques illicites sur votre lieu de travail ou en agence, contactez vos délégué.e.s **CGT Manpower** : ensemble nous défendrons vos droits. Il est temps de s'unir, de s'organiser, de porter nos revendications et de faire respecter nos droits auprès de la direction de Manpower :

- Respect de l'égalité de traitement, versement de toutes les primes
- Reconnaissance de nos qualifications, augmentation de nos rémunérations
- Sécurité renforcée et connaissance du poste de travail AVANT de partir en mission
- Des EPI (équipements de protection individuels) de meilleure qualité (en particulier pour les chaussures de sécurité)

C'est ensemble que nous allons gagner !

**Individuellement nous n'arrivons à rien
Collectivement nous pouvons faire... BIEN PLUS**

Alors simple sympathisant.e ou militant.e ? Syndiquez-vous à la **CGT Manpower**



BULLETIN DE SYNDICALISATION

Syndiquez-vous à la **CGT Manpower**. Bulletin à renvoyer à : **Syndicat CGT Manpower** - 261 rue de Paris - 93100 Montreuil accompagné du règlement de cotisation *(1% de votre salaire net avec un minimum de 11 € mensuel)*

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Mobile

Email

Numéro d'intérimaire

Profession

Agence Manpower

Date de naissance

Montant cotisation mensuel

Date de prélèvement souhaitée

Signature

A noter : 66 % du montant de votre cotisation sera déduit de vos impôts sur le revenu. Soit au final un montant de 3.66 € mensuel (pour une cotisation de 11 €) après déduction. Et si vous n'êtes pas imposable, cela vous donnera droit à un crédit d'impôt.

Vous avez des questions ? Besoin d'informations ?
N'hésitez pas à consulter notre site internet

www.manpower.cgt.fr

Par mail : cgtmanpower@gmail.com ou 01 41 63 28 00

Vous y retrouverez des informations utiles et pratiques, ainsi que les coordonnées des élu.e.s, intérimaires ou permanent.e.s, qui pourront vous aider et vous renseigner en toute confidentialité.

